



## Le Cabinet de l'Auditeur général de l'Afrique du Sud (traduit de l'anglais)

En Afrique comme dans d'autres parties du monde, la Banque mondiale doit fréquemment se décider si elle doit ou pas accepter l'Auditeur général du pays emprunteur comme auditeur des projets qu'elle finance. La manière dont le Cabinet de l'Auditeur général de l'Afrique du Sud est organisé et fonctionne, est un exemple d'une meilleure pratique pour des institutions semblables en Afrique subsaharienne.

### Enseignements tirés

***L'indépendance est essentielle.*** Le Cabinet de l'Auditeur général a été mis en place comme une agence indépendante de la fonction publique, gérée par un conseil d'administration appelé «Commission d'Audit». En 1994/95, la Commission comprenait 8 membres du Parlement, le Président (l'Administrateur) de la Bourse de Johannesburg, un homme d'affaires privé et l'Administrateur de Coopers & Lybrand. Bien que tous les membres de la Commission sont nommés par le Président, une fois nommé, ils sont indépendants du pouvoir Exécutif et font chaque année un rapport au Parlement. Le Cabinet impose des coûts au gouvernement pour des audits réalisés ; en 1994/95, il avait réalisé un profit net de R3 millions (environ US\$0.8 million).

***Utiliser un personnel compétent et offrir suffisamment d'incitations et les opportunités de formation.*** Chaque année, le Cabinet élabore des objectifs stratégiques et prépare des budgets détaillés pour tout, y compris le personnel et le temps. Il y a un Conseil de gestion du personnel, un administrateur du personnel qualifié et professionnel, des conditions de rémunération attrayantes, quelques 400 micro-ordinateurs pour les bureaux et les travaux d'audit, et une structure pour subventionner l'achat des ordinateurs portatifs pour l'organisation des audits - le personnel avait acheté 200 ordinateurs dans le cadre de cet arrangement en 1994/95. En plus, une grande importance est attachée à la formation du personnel.

***Adopter des normes internationales d'audit.*** Le Cabinet a adopté des normes de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) comme normes de contrôle applicables aux finances publiques. En plus, un projet financé en partie par le Cabinet de l'Auditeur général a comme objectif d'introduire les Normes internationales d'audit (ISAs) approuvées par la Fédération internationale des experts-comptables (IFACS), pour augmenter les normes de l'INTOSAI. Le Cabinet publie des manuels détaillés d'audit qui servent de guide au personnel.

***Mettre l'accent sur le contrôle de qualité interne.*** Chaque système d'audit majeur est soumis à un contrôle interne par des pairs. Le système de contrôle de qualité avait été profondément examiné en 1994/95 et des mesures ont été prises pour résoudre tous les problèmes identifiés.

***Examen externe de qualité comme normes de qualité des procédures.*** Chaque année, deux cabinets d'audit de bonne réputation, sont engagés pour examiner la qualité des audits réalisés par le Cabinet. En général, le Cabinet adopte et met en applications les recommandations issues de ce genre de contrôle. Cet examen externe rassure que les normes et les procédures professionnelles du Cabinet sont à un niveau aussi élevé que celles des meilleurs auditeurs internationaux du secteur privé.

***La transparence est importante pour la crédibilité.*** Bien que cela n'est pas obligatoire, le Cabinet prépare ses comptes suivant les mêmes normes strictes que celles qui sont suivies par une société cotée en bourse. Le Cabinet publie également un rapport annuel détaillé et instructif. En plus, un cabinet d'experts-comptables bien établi vérifie ses comptes annuels. Les rapports du Cabinet sont disponibles sans frais au public. En plus, l'examen du Rapport annuel de l'Auditeur par le Parlement est un événement public, qui est ouvert au public ainsi qu'à la presse, qui commente largement les conclusions de l'Auditeur Général

*Le Bulletin d'information sur les meilleures pratiques présente les résultats opérationnels des analyses économiques et sectorielles réalisées par la Banque mondiale et les gouvernements membres dans la Région Afrique. Ce bulletin est une publication mensuelle du Centre pour le Savoir et l'Information (Knowledge and Learning Center - KLC )*